**COMMUNE**
**DE**
**MONTREUX**

Montreux, le 24 novembre 2014

**RAPPORT de la Commission des finances**
**au Conseil communal de Montreux**
**relatif**
**au préavis N° 26/2014 de la Municipalité au Conseil communal**
**relatif au budget ordinaire pour 2015**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Rapporteur : | M. | Olivier | GFELLER |
| Membres : | Mmes. | Prisca | GAILLET |
| | MM. | Daniel | MANZINI |
| | | Christophe | PRIVET |
| | | Bernard | SCHMID |
| | | Pierre-André | SPAHN |
| | | Bernard | TSCHOPP |
| | | Eric | WALTHER |
| | | Grégoire | FURRER |
| | | René | CHEVALLEY |

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des finances a siégé le mardi soir 29 octobre à la salle de conférence du SDIS rue de la Corsaz 4 à Montreux, ainsi qu'à la salle de conférence de l'avenue des Alpes 18 durant les soirées du mardi 11 novembre et mardi 18 novembre.

La séance du 29 octobre, durant laquelle la Municipalité nous a présenté les grandes lignes du budget, était ouverte aux suppléant-e-s. La Municipalité était représentée par MM. Laurent Wehrli, Syndic, et MM Pierre Rochat, Municipal des finances. Les autres membres de la Municipalité étaient excusés. Les Commissaires suivants étaient absents et excusés: MM. Christophe Privet, Bernard Schmid, Yanick Hess, Charles Meichtry, Olivier Raduljica, Quentin Schärer.

M. Jean-Baptiste Piemontesi remplaçait M. Grégoire Furrer durant les séances du 11 et du 18 novembre.

La Commission tient à remercier les personnes suivantes d'avoir participer à ses travaux: M. Laurent Wehrli, Syndic, M. Pierre Rochat, Conseiller municipal, M. Serge Gard, Chef du service des finances, M. Cédric Cherpillod, adjoint, et Mme Fabienne Margueron, Secrétaire de direction.

**Récusation**

Lorsque la commission a abordé le chapitre 140, M. Schmid, directeur de la PROMOVE (Promotion économique de la Riviera), est sorti de la salle.

**Présentation du budget 2015 par la Municipalité**

Lors de la séance du 28 octobre, la Municipalité a présenté les grandes lignes du budget à la commission. Elle a commenté un certain nombre de graphiques qui sont pour la plupart présentés dans le préavis. Cette séance a permis aux commissaires de se plonger dans l'étude plus détaillée du préavis en ayant une vision globale de la situation.

**Travail de la commission**

Lors de ses séances, la commission a eu tout loisir de poser des questions parfois très détaillées sur ce budget. A la suite de tout ce travail méticuleux d'examen de chaque chapitre du budget, un certain nombre d'amendements ont été déposés.

A noter qu'avant de passer au vote des amendements, un commissaire a proposé que la Municipalité se retire de la séance. Cette proposition a été refusée par 1 oui, 9 non et aucune abstention.

Un rapport de minorité a été annoncé.

**Les amendements**

**170.3653: subventions**

Cet amendement propose d'ajouter CHF 20'000.- à ce poste, soit CHF 10'000.- pour « Soutien pratique activité sportive et bourses sportifs d'élite » et CHF 10'000.- pour « Soutien clubs achat de matériel »

Cet amendement propose d'améliorer l'aide apportée aux familles dont les enfants pratiquent un sport.

La majorité de la commission n'a pas suivi cette proposition estimant que la commune met déjà suffisamment de mesures de soutien en œuvre. Certains estiment même que dans ce domaine la Commune est exemplaire. D'aucuns évoquent le risque de bouleverser certains équilibres dans les aides apportées.

Amendement refusé: 2 oui, 7 non, 1 abstention

**180.3517: participations transports publics**

Cet amendement propose de retrancher CHF 19'251.- au poste « participations navettes gratuites Marché de Noël ».

La majorité de la commission a estimé que, sans cette mesure de soutien au transport public, la circulation déjà problématique durant les grandes manifestations montreusiennes deviendrait totalement chaotique. Il n'en irait pas autrement pour le Marché de Noël. La prise en charge de ces frais de transports se fait selon les mêmes principes pour toutes les autres manifestations.

Il faut encore relever que cette subvention est en outre une prestation offerte à la population qui bénéficie aussi de cette gratuité.

Amendement refusé: 1 oui, 9 non, 0 abstention

**325.4356 : services à des tiers**

Cet amendement propose d'ajouter CHF 70'000.- aux revenus.

Pour ce qui concerne les éléments qui ont amenés la majorité de la commission à refuser cette proposition, prière de se référer aux éléments développés lors du vote de l'amendement déposé à la ligne budgétaire 430.4356.

Amendement refusé: 1 oui, 9 non, 0 abstention

**401.3651: subventions société de sauvetage**

Il s'agit de retrancher CHF 10'000.- C'est un amendement technique. Durant son travail, un commissaire a constaté au vu des informations données par la Municipalité qu'il fallait corriger ce poste qui passe ainsi à CHF 77'000.-.

Amendement accepté: 10 oui, 0 non, 0 abstention

**430.4356: facturation prestations à des tiers**

Un commissaire propose d'ajouter CHF 110'000.- aux revenus. Cet amendement vise les prestations offertes au Marché de Noël. Celles-ci devraient être facturée plutôt qu'offerte, d'où un revenu supplémentaire à inscrire à cette ligne budgétaire.

La majorité de la commission n'a pas soutenu cet amendement. Le Marché de Noël n'est pas la seule manifestation à bénéficier de cette prestation. La commune met à disposition une partie du territoire publique et il semble logique que l'on assume les tâches de voirie. Au mois de décembre, Montreux n'est pas une destination touristique très attractive. Le Marché de Noël permet d'animer la ville durant cette période, d'attirer des touristes et de donner une bonne image de notre commune. Certains commissaires ont exprimés leur compréhension vis-

à-vis du questionnement qui sous-tend cet amendement, mais l'importance de cette manifestation pour notre ville ne saurait être négligée. De nombreux emplois sont liés à cet événement, notamment dans le commerce et l'hôtellerie. L'apport à l'économie locale est jugé important.

Amendement refusé: 1 oui, 8 non, 1 abstention

**Conclusions**

En conclusion, c'est par 9 oui, 0 non et 1 abstention que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

| | |
|---|---|
| vu | le préavis No 26/2014 de la Municipalité du 3 octobre 2014 au Conseil communal relatif au budget communal ordinaire 2015, |
| ouï | le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet, |
| considérant | que cet objet a été porté à l'ordre du jour, |

DECIDE

1. d'approuver, tel qu'amendé, le budget communal ordinaire pour 2015.

Le président rapporteur:

Olivier Gfeller